

# BUREAU FEDERAL

## Réunion des 29 et 30 Août 2009 à Pau

Présents : M. Yvan MAININI (Président)  
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.  
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Rémy GAUTRON, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Jean-Pierre SIUTAT.

Invité : M. Philippe LEGNAME.

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN) (le dimanche), Raymond BAURIAUD, Didier DOMAT, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.  
Mme Céline PETIT.

Assiste en partie le dimanche : M. David DUPREY.

Excusés : MM. Jacques DENEUX et René LE GOFF.

### **1. Ouverture**

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Jacques DENEUX (stages d'Arbitres) et René LE GOFF (raisons de santé). Il informe que le Président de la Fédération Belge de Basketball dînera ce soir avec les membres du Bureau Fédéral, accompagné de 4 personnes.

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent un prompt rétablissement à Jean-Pierre GOISBAULT.

#### Informations diverses :

- La FFBB s'est vu confier par la FIBA l'organisation du premier Mondial U17 féminin, qui a été déléguée à la Ligue des Pyrénées de Basketball. Cette compétition aura lieu en juillet 2010 et les rencontres se joueront à Rodez et à Toulouse.
- Le Final 4 de l'Euroleague se déroulera à Paris – Bercy du 7 au 9 Mai 2010. Un tournoi de jeune sera également organisé en parallèle par la FIBA, s'en suivra la "semaine basket" organisée avant les Finales Coupes de France à Bercy les 15 et 16 Mai 2010 (mise en place d'un(e) chargé(e) de mission sur ce dossier).
- Recrutement d'un chargé de mission pour la création d'un Championnat de France 3x3.

### **2. Débat d'Orientation**

#### **a) Convention FFBB / LNB**

Yvan MAININI : La convention adoptée par l'Assemblée Générale du 27 Juin 2009 à Lille a été l'objet de remarques de membres du Comité Directeur de la Ligue Nationale de Basket. Des modifications, qui ne changent pas le sens du texte, sont soumises à l'approbation du Bureau Fédéral (annexe 1).

**Décision : Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

## **b) Point sur la mise en place des Pôles et l'avancée du schéma organisationnel**

Pôle 1 :

Jean-Pierre SIUTAT : le pôle fera une proposition après la fin des rencontres de qualification de l'Equipe de France. Il y a un dossier urgent à traiter : la formation après 18 ans (Objectif 5) dont la mise en œuvre de la double licence. Un débat sera proposé, à ce sujet, lors du Bureau Fédéral du 8 Janvier 2010.

Pôle 2 :

Roselyne BIENVENU : 3 réunions ont eu lieu depuis le mois de Juin 2009. Une rencontre est prévue courant septembre avec les deux commissions concernées (Formation et CFAMC). Une présentation plus précise sera effectuée lors de la réunion du Bureau Fédéral du 26 Septembre 2009.

Il est cependant difficile d'organiser une rencontre avec le Directeur National de l'Arbitrage et les 6 arbitres formateurs. Roselyne BIENVENU souhaite que ce rendez-vous se tienne rapidement. Elle informe du bon avancement du pôle sur la première partie de l'évaluation, la partie financière n'a pas encore été abordée.

Pôle 3 :

Jean-Pierre HUNCKLER : les actions débuteront courant Septembre, comme convenu en Juin dernier. Un travail sera réalisé sur l'ensemble des dossiers transmis.

Par contre, au niveau du fonctionnement, il serait intéressant de mettre en place un filtre pour la répartition des travaux dans les pôles.

Pôle 4 :

Pierre COLLOMB : le Pôle s'est attaché à travailler sur un document qui sera présenté au prochain Bureau Fédéral, qui vise à soulever toutes les questions sur l'innovation et la réorganisation. Cela présentera toutes les possibilités d'orientation et de réforme, sous la forme de différentes propositions.

Jean-Pierre SIUTAT propose d'organiser une réunion inter-pôles avant les réunions de Bureau Fédéral par exemple.

Yvan MAININI précise qu'en dehors des axes stratégiques, les pôles doivent étudier la reventilation du personnel et des locaux.

Marie-Noëlle SERVAGE informe qu'une présentation du schéma organisationnel global sera fait lors du Comité Directeur des 30 et 31 Octobre 2009.

## **c) Paris sportifs en ligne**

Christophe ZAJAC rappelle que le gouvernement a mis en place un projet de loi relatif à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne. Jean-François LAMOUR, rapporteur du projet de loi au parlement, a récemment fait une présentation. Le mouvement sportif s'est déjà réuni à plusieurs reprises, car un article en particulier remet en cause beaucoup de choses. L'adoption de la loi, initialement prévue début Janvier 2010, sera probablement repoussée au mois de Mars 2010.

## **d) Point sur la situation des clubs au regard de la Trésorerie**

Rémy GAUTRON communique le nom des associations non en règle avec la Trésorerie Fédérale au 28 Août 2009 :

- Nice Cavigal Olympic :	5 198,00 €	
- Entente des 2 Caps Wimereux :	6 038,60 €	
- Albi Basket 81 :	2 868,70 €	
- Challes les Eaux Basket :	400,00 €	
- Tours Joué Basket :	8 531,20 €	(l'union est en redressement judiciaire).

**Décision du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents : Un courrier sera adressé à ces associations, en début de semaine prochaine, annonçant un non engagement des équipes dans le Championnat de France (ou Régional, ou Départemental) en cas de non règlement de la dette sous 8 jours.**

**e) Dossiers spécifiques et engagements en Championnat de France**

- Conciliation CNO SF : CASE BASKET.

Pierre COLLOMB fait un point sur le dossier de l'Association CASE Basket et précise que les deux décisions de la Chambre d'Appel ont été contestées par le CASE Basket auprès du CNO SF. Le Conciliateur propose à la FFBB de mettre en place très rapidement un audit externe de l'association afin de pouvoir déterminer, lors d'un nouvel examen réalisé sur la base d'éléments objectifs, si l'association CA Saint-Etienne Basket sera en mesure d'évoluer en Pro B ou en NM1 lors de la saison 2009/2010. Il propose dans ce cadre au club requérant de collaborer efficacement à la réalisation de cet audit.

**Décision : Le Bureau Fédéral accepte la proposition du Conciliateur, à l'unanimité des membres présents et décide de confier l'audit à un cabinet d'expertise comptable indépendant afin de réaliser une étude globale de la situation. Cela ne préjuge en rien de la décision du Bureau Fédéral sur le niveau d'engagement de l'Association CASE Basket.**

**Par ailleurs, le Bureau Fédéral décide de reporter la première rencontre de l'Association Sportive ESPE Basket Pro (NM1), en raison du caractère exceptionnel de la situation.**

**f) Demande de transfert des droits sportifs et administratifs de l'équipe Cadette du SABC par GEISPOLSHEIM**

Marie-Noëlle SERVAGE expose la demande de l'Association de Geispolsheim, qui demande le transfert des droits sportifs et administratifs de l'Equipe Cadette du SABC et précise que 7 joueuses, dont les parents ont déjà donné un accord, sont concernées.

**Décision : Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

**g) Demande de dérogation de M. BADDI Moustapha**

Marie-Noëlle SERVAGE rappelle les faits : le joueur Moustapha BADDI a été suspendu 30 mois, dont 18 mois fermes, alors qu'il était licencié au club de la Séguinière. En ce début de saison, l'association AJA Chartres a fait une demande de licence pour ce joueur et demande aujourd'hui au Bureau Fédéral d'accorder, à titre exceptionnel, une licence A au lieu d'une licence M.

**Décision : Refus du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

**3. Communication, Informations et Organisations**

**a) Organisation des rencontres de l'Equipe de France A Masculine à Pau**

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que trois rencontres de l'Equipe de France ont été organisées à Pau. Le Comité d'organisation a travaillé en étroite collaboration avec la FFBB, avec une forte mobilisation de l'organisation locale du club de Pau, du Comité des Pyrénées Atlantiques, du Comité des Landes et la Ligue d'Aquitaine.

Yvan MAININI et les membres du Bureau Fédéral adressent toutes leurs félicitations à Jean-Pierre SIUTAT pour la très bonne réalisation de cette organisation.

**b) Campagne des Equipes de France Seniors et Jeunes : Eté 2009 et informations générales.**

Jean-Pierre de VINCENZI précise que la campagne d'été de l'Equipe de France masculine n'est pas encore terminée. L'ensemble du secteur féminin est médaillé et le secteur masculin a obtenu 2 médailles sur les 4 possibles, sans compter les Seniors masculins encore en lice :

Catégorie	Dates	Type et Lieu	Médaille / Classement
<b>Féminines</b>			
A	7 au 20 Juin 09	CE en Lettonie	OR
U 20	9 au 19 Juillet 09	CE à Gdansk(Pologne)	OR
U 19	23 Juillet au 2 Août 09	CM à Bangkok (Thaïlande)	7ème
U 18	2 au 12 Juillet 09	CE à Södertälje (Suède)	ARGENT
U 16	30 Juillet au 9 Août 09	CE à Naples (Italie)	BRONZE
U 15	28 au 30 Août 09	Tournoi de l'Amitié à Borgo Pace (Italie)	1 <sup>ère</sup> Place
<b>Masculins</b>			
U 20	16 au 26 Juillet 09	CE à Rhodes (Grèce)	ARGENT
U 19	2 au 12 Juillet 09	CM à Auckland (N. Zélande)	8ème
U 18	23 Juillet au 2 Août 09	CE à Metz	ARGENT
U 16	6 au 16 Août 09	CE à Kaunas (Lituanie)	7ème
U 15	3 au 5 Juillet 09	Tournoi de l'Amitié à Nikiti (Grèce)	2 <sup>ème</sup> Place

Il précise que les moins de 19 ans ont terminé au 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> rang mondial.

Yvan MAININI rappelle que les fédérations européennes sont les seules à avoir un Championnat d'Europe tous les ans, dans les catégories jeunes.

Jean-Pierre de VINCENZI fait le constat d'une saison exceptionnelle, en rappelant que l'important est de se situer à la 4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> place au niveau européen, mais surtout de rester dans le top niveau du classement européen. Il n'est nullement question d'une course aux médailles, mais plutôt un choix de travailler à tous les niveaux et dans toutes les catégories.

Philippe LEGNAME était chef de délégation sur la campagne des U19 masculins, il souligne la bonne mentalité du groupe, qui a terminé 8<sup>ème</sup> du championnat du Monde.

Yvan MAININI pense que l'équipe a manqué d'une réelle combativité durant les matches de classement.

Jean-Marc JEHANNO était chef de délégation des U19 féminines, qui ont terminé 7<sup>ème</sup> du Championnat du Monde et fait part d'une bonne ambiance générale au sein du groupe. 6 joueuses étaient issues de l'équipe des U18 et sont arrivées 5 jours seulement avant la compétition. Le groupe manque d'un leader et d'un esprit d'équipe réel.

Jean-Pierre de VINCENZI : pour la prochaine campagne d'été des équipes de France, il faudra choisir les priorités.

Jean-Pierre de VINCENZI fait également part d'autres informations :

- quelques soucis rencontrés avec les jeunes joueurs, contactés de plus en plus tôt par les agents.
- Préparations des entrées à l'INSEP et préparation des Championnats d'Europe Cadets et Cadettes avec ces effectifs.

- Stage des entraîneurs professionnels (Pro A, Pro B et LFB) : passage à une fréquence d'un stage tous les deux ans. Cette année, le stage s'est adressé aux entraîneurs de la Ligue Féminine, et s'est très bien déroulé dans son ensemble.
- Organisation des stages de pré-saison en ce moment.
- Le Camps Interzones s'est déroulé à Temple sur lot, avec la catégorie Minimes 1.

Yvan MAININI : la FIBA a demandé à la FFBB de faire un rapprochement du règlement FIBA sur les Agents de Joueurs. Ce serait en effet un bon moyen de renforcer notre règlement, mais il faudrait également renforcer la loi française en la matière et limiter leur champ d'action dans certaines divisions.

Jean-Pierre de VINCENZI pense que le système sera très difficile à maîtriser, et que cela ne concerne pas que les Agents, mais aussi les parents des joueurs et leurs clubs.

#### **c) LFB : Composition du Bureau.**

Thierry BALESTRIERE soumet une modification au sein de la composition du Bureau de la LFB, à savoir le remplacement de Monsieur LAVERGNE par Monsieur Jean-Paul ROBERT (Limoges).

**Décision : Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

#### **d) Statistiques : Logiciel et formation.**

David DUPREY présente aux membres du Bureau Fédéral, le nouveau Logiciel de Statistique de la FFBB :

- Logiciel FIBA Monde, utilisé sur toutes les compétitions internationales.
- Il sera disponible en plusieurs langues.
- La saisie est très intuitive, mais la prise en main du logiciel n'est pas très simple au début.
- Il est utilisable avec une clé 3G.
- Les clubs qui téléchargeront ce logiciel auront la possibilité de diffuser leurs rencontres en Live sur Internet, quel que soit le niveau de compétition.
- La FFBB sera informée de toutes les inscriptions.
- Création des clés pour chaque rencontre de LFB, NF1 et NM1, avec la possibilité de créer des rencontres amicales.
- Une formation a été dispensée la veille dans les locaux de la FFBB aux clubs de NM1. Une solution de sécurité a été conseillée pour les premières rencontres (prise de statistiques manuelle et utilisation de la vidéo).
- La feuille de statistiques présente plus de renseignements que la précédente.
- L'ensemble du logiciel a été traduit et est à présent prêt à fonctionner.
- Possibilité de personnaliser l'affichage de sept façons différentes, au niveau du visuel.

Concernant la formation, 6 séances ont été organisées et 80 personnes formées:

- tous les statisticiens de LFB sont formés
- 1 statisticien de NF1 et 2 de NM1 n'ont pas été formés. Une formation individuelle sera réalisée.

Il y aura un suivi des statisticiens.

Roselyne BIENVENU souligne le grand intérêt d'une uniformisation du logiciel de statistiques dans nos différents championnats.

Marie-Noëlle SERVAGE remercie David DUPREY pour l'ensemble du travail accompli sur ce dossier, notamment pour la participation à la mise au point du logiciel et sa traduction.

David DUPREY fait part d'un problème récurrent rencontré par la plupart des statisticiens : la reconnaissance d'existence dans une salle des statisticiens, notamment le placement dans la salle et la difficulté à récupérer un certain nombre d'informations. Il est très difficile, à ce jour, de trouver des bénévoles pour assurer cette fonction.

Yvan MAININI : une étude sera réalisée en vue de l'éventuelle création d'un statut de statisticien, avec intégration dans les règlements.

**e) ½ Finales de Coupe de France Féminine : Appel d'Offre.**

Marie-Noëlle SERVAGE : il s'agit de valider le nouveau cahier des charges de l'organisation des ½ finales de la Coupe de France Féminine, afin d'envoyer la lettre de candidature la semaine prochaine.

Thierry BALESTRIERE fait part de la demande des clubs de la Ligue Féminine, se plaignant du manque à gagner dans la non-organisation de cette rencontre à domicile.

Une discussion s'engage.

**Décision : Création d'une "Commission Mixte" avec Marie-Noëlle SERVAGE, Philippe LEGNAME et deux Présidents de clubs de LFB. Ce point sera de nouveau porté à l'ordre du jour d'un prochain Bureau Fédéral.**

Philippe LEGNAME fait également part d'une demande du Club de Bourges Basket qui souhaite que le club champion de France l'année précédente reçoive au match retour le second de l'année précédente. Bourges pense que c'est une règle qui avait été établie. Il n'en est rien. La construction aléatoire du calendrier a fait que pendant plusieurs saisons c'était le cas. Aucune règle n'impose l'ordre des matches.

Thierry BALESTRIERE ne comprend pas ce type de demande. Tous les Présidents des clubs de la Ligue Féminine étaient d'accord lors de la journée d'harmonisation des calendriers.

**Décision : Cette question fera également l'objet d'une étude par la "Commission Mixte" précédemment nommée.**

**4. Administration Générale**

**f) Grippe A / H1N1.**

Marie-Noëlle SERVAGE expose le dossier distribué aux membres du Bureau et précise que le virus circule actuellement de manière limitée, d'où la mise en place d'une campagne de prévention. Elle relate les résultats d'une enquête réalisée sur la population sportive et notamment un comparatif entre le Football, le Rugby et le Basketball. La Ligue Nationale de Basket a envoyé une lettre d'information à tous les clubs Pro A et Pro B. Les propositions pour la FFBB sont les suivantes :

- diffusion dans ses locaux d'une information pour le personnel et le personnel circulant.
- commande de matériel pour la protection.
- élaboration d'un plan de continuité de l'activité.

Une discussion s'engage concernant la communication / information à faire aux structures et la gestion sportive : consignes à donner et mesures à prendre.

**Décision : le Bureau Fédéral propose de diffuser les documents d'information aux Ligues et Comités.**

- **Le problème sportif sera étudié au cas par cas. Il n'y a pas de mesure générale.**
- **La mise en place d'une cellule de veille pour les Championnats dirigée par Jean-Yves GUINCESTRE.**
- **Toutes les questions et les demandes d'informations diverses seront orientées vers le Secrétariat Général (Marie-Noëlle SERVAGE et Céline PETIT).**

**g) Livre de procédure.**

Christophe ZAJAC travaille actuellement à récolter l'ensemble des différentes procédures administratives mises en place à la FFBB. Le document est en cours de réalisation et sera prochainement soumis à l'approbation du Bureau Fédéral.

**h) Aménagement du 111.**

Rémy GAUTRON : au 117, les travaux sur les ascenseurs vont débuter le mardi 31 Août et dureront 2 mois pour chaque cabine d'ascenseur. L'intérieur des cabines sera également modernisé et amélioré.

Jean-Pierre HUNCKLER : les travaux du 111 rue du Château des Rentiers débuteront lundi, pour une durée de 4 semaines. Une réunion de chantier sera organisée toutes les semaines, afin de suivre au mieux l'avancée des travaux.

Christophe ZAJAC effectuera une consultation dans les différents pôles pour connaître les besoins de chacun.

Une étude sera réalisée au mois de Septembre, sur la mise en place du Musée du Basket (lieu, accueil, accès, ...).

Un point sur l'avancée des travaux sera fait lors du Comité Directeur des 30 et 31 Octobre 2009.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 25 Septembre 2009 à Paris.